

Section Belgique-Burundi



Visite d'une délégation parlementaire de la République du Burundi menée par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat

le 16 juin 2011

Allocution de M. Louis IDE, Président du Groupe régional Afrique du Groupe belge de l'Union interparlementaire

Honorables Présidents,
Chers Collègues, Beste collega's,

C'est pour moi un grand honneur de vous accueillir aujourd'hui au Parlement fédéral au nom du Groupe belge de l'Union interparlementaire, dans le cadre de la visite officielle des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat de la République du Burundi.

Comme politicien, mais aussi comme médecin et ancien collaborateur pour AZG/MSF, je suis vraiment content de vous accueillir ici.

Depuis des décennies, la Belgique a montré une attention particulière pour le Burundi et a toujours été soucieuse de ses développements socio-économiques. La preuve en est que la Belgique y est encore toujours le premier donateur bilatéral. Une aide de 150 millions d'euros est prévue et sera étalée sur 4 ans. Un montant additionnel de 50 millions d'euros est également envisagé au cas où l'on répond aux conditions, entre autres en ce qui concerne la bonne gouvernance, etc.

À cet égard, nous constatons que le développement démocratique au Burundi est encourageant. En 2005 et 2010, des élections parlementaires ont été organisées conformément à l'accord de paix d'Arusha (Tanzanie 2000). Par une composition pluraliste des partis politiques, les élections de 2010 étaient, dès lors, peu inspirées par un discours ethnique.

Malgré ces évolutions positives, on apprend des observateurs internationaux combien il est difficile d'agir politiquement et de gouverner dans un espace où l'opposition démocratique doit aussi pouvoir exercer ses droits.

Le respect des droits de l'homme nous tient particulièrement à cœur. Nous attendons dès lors beaucoup de la Commission nationale indépendante pour les Droits de l'Homme, constituée en mai 2011. Nous aspirons également à un plus grand progrès en matière de justice transitionnelle (entre autres, la création d'une Commission Vérité et Réconciliation et d'un tribunal spécial chargé de sanctionner les violations des droits de l'homme).

Pour progresser vers une bonne gouvernance et une société démocratique et pacifique, la Belgique reste à la disposition du Burundi.

Un des avantages de la diplomatie parlementaire: contrairement aux ministres ou aux fonctionnaires, nous, les membres du législatif, pouvons entamer un dialogue ouvert sur des affaires bilatérales. En tant que collègues, je vous demanderais de continuer à porter votre attention sur quelques sujets importants.

- La liberté de conscience et de religion, qui est inscrite dans votre Constitution
- Les droits de la femme. Il ne s'agit non seulement des droits d'égalité entre hommes et femmes, mais aussi du droit à la protection de la santé (y compris la santé reproductive).
- Les droits de l'enfant. J'espère que vous pourrez insister auprès de votre gouvernement afin d'installer une assistance formelle aux enfants rendus orphelins et affectés par le SIDA. Comme médecin, j'ai travaillé au Soudan et au Tchad, et c'est là où j'ai fait mes expériences.
- *Le principe de non-discrimination sur base de l'orientation sexuelle.*
- Le moratorium sur la peine de mort qui était installé en avril 2009 est une évolution positive. J'espère que vous, chers collègues, puissiez aussi prendre une initiative pour abolir la peine de mort dans un cadre législatif.

Dans le cadre de la coopération technique, j'espère que nos efforts puissent être utiles. Notre ancien secrétaire d'état de coopération au développement, un collègue et un ami personnel, le Dr. Reginald Moreels, est engagé par le CTB comme conseiller auprès de votre Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida. Il vit et il travaille au Burundi, et c'est lui qui m'a assuré et m'a appris que notre coopération est basée sur un échange de personnel très qualifié et motivé.

Pour moi, la lutte contre le SIDA n'est pas un effort isolé, mais fait partie d'une politique inclusive de la santé publique. Comme vous le savez, le SIDA peut influencer aussi d'autres maladies comme la tuberculose. J'espère que vous choisirez pour une approche horizontale dans le développement de votre santé publique, pas limitée seulement aux programmes individuels, maladie par maladie. D'ailleurs, c'est aussi une responsabilité des donateurs internationaux comme l'ONU. Tous les *stakeholders* : les politiciens, les fonctionnaires, les médecins, les collaborateurs des ONG doivent se réunir pour organiser une santé publique qui est vraiment proche de la population.

Pour finir, je veux ajouter une expérience personnelle. Le Burundi suit une évolution positive depuis 2005. Je le sais non seulement par les sources officielles et diplomatiques, mais aussi par mes contacts personnels. Vous connaissez, Monsieur le Président de la Chambre, très bien la Belgique, d'une façon informelle, puisque vous avez étudié à la même université que moi, à Leuven. J'ai déjà parlé du Dr. Moreels, qui m'a assuré que la vie se passe bien au Burundi. Un autre ami, Gilbert Nyatangi, juriste et partenaire chez Mkono avocats, m'a dit exactement la même chose.

Tous ces éléments que je viens d'évoquer font preuve de notre dévouement au développement démocratique et pacifique du Burundi.